

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2021

Le Lundi 1<sup>er</sup> février 2021 à 19 heures se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur SERVIAN Bruno, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 27/01/2021

**Présents** : Bruno SERVIAN - Stéphane PHILIBERT - Martine CARAYON - Pédro SANCHEZ - Laurent IMBERT - Didier LEJOUR – Sonia CHOVIN - Pierrick CLARET - Céline FERRAND - Christelle CHEVALIER - - Rémi BRET Marie-Danielle GELIBERT

**Excusé** :

**Pouvoir** : Michèle BLESSON à Martine CARAYON ; Frédérique MARTY à Bruno SERVIAN, Ellen PETIT à Stéphane PHILIBERT

**Secrétaire de séance** : Monsieur Stéphane PHILIBERT

### **Adoption du compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2020**

Le compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

Ajouter dans l'item restaurant scolaire les frais de personnel pris en charge directement par la mairie à hauteur de 19 807,67 €.

### **1-RENFORCEMENT DU RESEAU BT A PARTIR DU POSTE CHASSAGNE (262120030AER)**

Monsieur le Maire expose qu'a sa demande, le SDED a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'approuver la réalisation des travaux proposés par le SDED, la participation financière de la commune étant nulle.

#### **Opération : Electrification**

*Renforcement du réseau BT à partir du poste CHASSAGNE*

Dépenses prévisionnelle HT .....	56 012.27 € HT
Financement SDED.....	56 012.27 € HT
Participation communale .....	Néant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- 1) D'approuver le projet établi par le SDED, maître d'ouvrage de l'opération, conformément a ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS.
- 2) D'approuver le plan de financement ci-dessus détaillé
- 3) De donner pouvoir a monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

## **2- AVENANTS AU MARCHÉ DE « TRAVAUX CŒUR DE VILLAGE » lot 1 et Lot 3**

Vu la délibération du 14/09/2020 qui, dans le cadre du marché n°2020.01 pour les Travaux de réaménagement du cœur de Village, attribue les marches  
CONSIDÉRANT qu'il convient de prendre des avenants au Mapa n°2020.01 pour les lots 1, 2 et 3 rendus nécessaire pour des ajustements techniques et le rajout de prestations supplémentaires.  
Considérant la délibération du 14 décembre 2020 sur l'avenant 1 du lot 1

### **AVENANT 2 lot 1 Terrassement**

Considérant les ajustements techniques et le rajout de prestations supplémentaires, il convient de modifier et ajouter ces prestations au lot 1 du présent marché.

A la demande du maître d'œuvre et suite à la proposition de prix de l'entreprise E26

#### **SELON DEVIS**

Prestations pour la somme de 14 649.35 € HT

### **AVENANT 1 lot 2 Maçonnerie**

Considérant les ajustements techniques et le rajout de prestations supplémentaires, il convient de modifier et ajouter ces prestations au lot 2 du présent marché.

A la demande du maître d'œuvre et suite à la proposition de prix de l'entreprise ECHEVIN

#### **SELON DEVIS**

Prestations pour la somme de 5 609.38 € HT

### **AVENANT 1 lot 3 Serrurerie**

Considérant les ajustements techniques et le rajout de prestations supplémentaires, il convient de modifier et ajouter ces prestations au lot 3 du présent marché.

A la demande du maître d'œuvre et suite à la proposition de prix de l'entreprise SERRURERIE MONTVENDROISECHEVIN

#### **SELON DEVIS**

Prestations pour la somme de 10 068.00 € HT

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :**

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants au marché pour le montant indiqués ci-dessus ou toutes pièces relatives à ce dossier.

## **3-POINTS SUR LES TRAVAUX EN COURS**

### **A- TRAVAUX CŒUR DE VILLAGE**

Travaux d'enrobé achevés le vendredi 29 janvier sauf pose des coussins berlinois.

Reste des finitions : plantations, panneaux voirie, SIL, panneau lumineux, jeux parc, jardinières, bancs poubelles...

Le passage du village en zone 30 km/h se fera lorsque tous les travaux seront terminés.

### **B- RUISSELEMENT EGLISE – TVX BOZZOLA**

Les cheneaux sont régulièrement bouchés par les fientes de pigeons ce qui crée des infiltrations d'eau à l'intérieur de l'église. L'entreprise BOZZOLA est intervenue pour déboucher les cheneaux et elle va proposer un devis pour éviter la formation de bouchons et les infiltrations d'eau.

### **C- EFFAROUCHEMENT PUZIN**

Un devis est présenté pour l'intervention d'un fauconnier.

### **D- ROUTE DE BARCELONNE**

Préparation d'un nouveau marché de travaux pour la réalisation de l'élargissement de la route de Barcelonne et la création d'un cheminement doux avec la création d'un PAV (point d'apport Volontaire des déchets).

E- POINT EP AGGLO 2021

Dans le cadre de la compétence Eclairage Public de l'agglo et en lien avec les travaux de la route de Barcelonne, il a été accordé à la commune le remplacement des luminaires actuels de la route de Barcelonne par des nouveaux candélabres et la pose de bornes pour le cheminement doux.

L'agglo va également mettre en place des tarifs pour la prise en charge de l'éclairage des voies privés raccordé au réseau d'éclairage public de l'agglo (101 € par point lumineux / an).

F- EVOLUTION DES BANDES ZONES HUMIDES NON TRAITEES (ZNT) PROTECTION DES RUISSEAUX

Laurent Imbert indique que la carte des ruisseaux est en cours de mise à jour par la préfecture. Elle prévoit de nouveaux cours d'eau pour lesquels il faut revoir la zone enherbée de 5 mètres. Une autorisation de travaux sera à demander à la DDT pour la réalisation des curages de fossés.

G- ORANGE TELECOM – FIBRE - ELEC

Bruno SERVIAN a réalisé le tour de la commune avec un agent d'Orange afin de lister les réparations à finaliser suite aux dégâts de la neige du 14 novembre 2019. Idem pour ENEDIS ou une intervention a eu lieu à la déchetterie et Bachassier mais il reste des poteaux haubanés à réparer (Dourcines, Virettes, Valensayes).

Le local fibre est en partie fini, reste des finitions et le grillage. Achèvement prévue pour fin février.

#### **4 – COMPTE RENDUS DE LA VISITE DU RESTAURANT SCOLAIRE DE GRANGES LES BEAUMONT**

La commission urbanisme s'est rendu au restaurant scolaire de Granges les Beaumont dernièrement construit. La commission a surtout relevé les écueils dans lesquelles il ne fallait pas tomber au niveau du chauffage, de la structure...

La visite d'une autre cantine sera organisée.

#### **5 – COMPTE RENDU RENCONTE CAVRA SUITE ETUDE KPMG**

La CAVRA a lancé, avec l'aide du cabinet KPMG, une étude sur la situation financière et fiscale des communes membres de Valence Agglo.

Ainsi une rencontre a eu lieu le jeudi 17 avec Mr Pierre-Mathieu TERRIEN et Mme Elise ROBIN (Sce Financier CAVRA) et un assistant afin d'échanger sur l'étude menée par le cabinet KPMG sur la situation financière et fiscale et les possibilités d'investissement de la commune.

#### **6- COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LE SERVICE EAU DE VALENCE DU 20/01/2021**

Une rencontre a eu lieu avec les responsables de la régie des eaux de Valence : le directeur, la responsable clientèle et le responsable technique afin de faire le point sur l'organisation de la distribution en eau sur la commune.

Suite à la loi Notre, il est prévu la clôture de l'ancien budget eau au 31/12/2020 et la création d'un nouveau budget eau au 01/01/2021 avec uniquement une section de fonctionnement.

Suite à la convention de délégation il est prévu

En fonctionnement : réalisation par la commune de l'entretien du réseau, pose et relevé de compteurs, nettoyage du réservoir et maintenance habituelle.

En investissement : Suite acceptation par la régie des eaux de valence : pose échelle et crinoline, achat d'une antenne de télérelève plus performante. La pose de nouveaux compteurs pour la sectorisation du réseau + compteur Barcelonne sera réalisé ultérieurement.

Info sur fuite sur réseau au centre du village (à proximité de l'école maternelle)

## 7- COMPTE RENDU COMMISSION AÎNES JEUNESSE ET TISSU ASSOCIATIF (B. Servian- M. Carayon-E. Petit - P. Sanchez - C. Ferrand - P. Claret + D. Lejour)

La commission a contacté les personnes de plus de 80 ans (soit environ 45 personnes) afin de leur proposer un transport vers les centres de vaccination Covid. Peu ont pu avoir un rendez-vous et seulement 4 personnes ont pu être vaccinés. La démarche et le contact est apprécié des aînés.

### - QUESTIONS DIVERSES

\* COVID : fermeture de l'école élémentaire car 2 adultes sont positifs.

\* Terrain de Tennis : La famille Gorce souhaite vendre à la Mairie la parcelle sis sur lequel est construit un terrain de tennis. Monsieur le maire et le 2eme adjoint se sont rendu sur place pour estimer le montant des travaux nécessaire pour la remise en service du terrain. Les cts Gorce sont vendeurs au prix 96 0000 €. Trop cher pour un terrain en zone agricole (non constructible). La commune ne donnera pas suite.

\* Terrain de Foot : La parcelle ZE 105 de 750 m<sup>2</sup> au centre du terrain d'entraînement n'a jamais été acquis par la commune. Elle est toujours la propriété des cts Sylvestre. Voir pour régularisation.

\* Lettre de remerciement à Mr ANDRE qui a pris en charge financièrement les travaux de remise en état de la rue du Riouset et du chemin de L'Allard suite aux travaux d'aménagements de sa résidence principale. Nous lui souhaitant également un prompt rétablissement suite à son accident de la route.

\* Consultations des dépôts de documents d'urbanismes (PC-DP-Cu)

\* Informatisation des écoles : Une réunion du comité territorial de l'agglo portant sur l'informatisation des écoles a eu lieu le 28/01/2021. Frédérique Marty a participé à cette réunion et a transmis un compte rendu. Elle indique que des projets informatiques doivent être transmis par les écoles (notamment écoles maternelles pour l'acquisition de tablettes).

\* TEOM : l'agglo va appliquer la TEOM (en remplacement de la REOM). Elle sera imputée directement sur la taxe foncière = valeur locative x 7.95 %.

\* Poubelles OM : Pour rappel, les poubelles non conformes ne seront plus ramassées par l'agglo.

\* Facture d'eau : la trésorerie a envoyé en retard la facture et a procédé trop rapidement à l'envoi de relances. Cela a généré une grande incompréhension de la part des usagers et de très nombreux appels en Mairie.

\* Commissions voirie : rendez-vous le lundi 8 février à 9h00 afin de lister les travaux à prévoir au budget 2021.

\* Commission communication : A réunir en vue de l'étude pour l'achat du panneau électronique d'information.

\* Copieurs : Renégociation en cours du contrat des copieurs.

\*Prochain CM le 15 mars 2021.

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,

Bruno SERVIAN

